



Enseigner en petits groupes, bilan

publié le 18/05/2009 - mis à jour le 19/05/2009

Première journée : repérage et contrat

Sommaire :

- Les pratiques
 - Prolongements
 - Ressources en ligne
-

● Les pratiques

Presque toujours, enseigner en petits groupes au lycée se fait dans le cadre de l'aide individualisée (AI).

Trop souvent, l'heure d'AI est placée dans l'emploi du temps sans véritable réflexion préalable. Ceci a une incidence sur la motivation des élèves lorsque le reste de la classe n'a pas cours (cas extrêmes et difficiles à gérer pour l'enseignant de la 1^{ère} heure et de la dernière heure de cours de la journée).

A l'inverse, et conformément aux instructions officielles de 1999, l'organisation de l'AI s'inscrit parfois dans une politique de projet d'établissement. Elle fonctionne alors en parallèle avec des études obligatoires et encadrées pour le reste de la classe, ce qui n'entraîne pas d'inégalité concernant l'emploi du temps.

Quelles activités pédagogiques pratique t-on au cours de cette heure à petit effectif ?

- un travail de méthodologie (parfois en parallèle avec une autre discipline) : lecture de consignes, prise de notes ;
- de la remédiation : orthographe, conjugaison, expression ;
- de la « prévention » : préparation de devoirs, aide aux devoirs ;
- des activités liées à la lecture et la compréhension des textes ;
- des ateliers d'écriture, des réécritures ;
- des activités favorisant l'accès aux textes littéraires, à la culture générale ;
- un travail sur la confiance en soi, la motivation, la participation à l'oral.

Tout en restant complémentaire des activités de demi-classe (module) ou de classe entière, l'heure d'AI permet d'intervenir ponctuellement et avec souplesse sur de petits groupes auxquels on s'adapte (exemple souvent cité de la « foire aux questions ») Elle est perçue comme un espace de liberté permettant d'avoir une relation complètement différente avec l'élève, basée sur la confiance. A l'inverse, ne pas avoir en face de soi ses propres élèves pose souvent problème, notamment en termes de communication.

Parmi les questions posées par l'heure d'AI :

- ▶ Dans la mesure où on constate rarement de réels progrès à l'écrit, peut-on parler d'efficacité ?
- ▶ Qui doit bénéficier de cet enseignement ? Un public désigné ? Volontaire ? Les élèves sérieux qui ne sont pas nécessairement ceux qui en ont le plus besoin ?
- ▶ Le contenu a-t-il tant d'importance ?

Avant l'aide individualisée : l'évaluation et l'entretien

a) l'évaluation diagnostique ou prospective

Pour repérer les besoins des élèves, on peut concevoir sa propre évaluation mais aussi actualiser les tableaux des capacités et des compétences proposés dans les cahiers d'évaluation nationale avant leur suppression en 2002 (voir [évaluations diagnostiques](#)). On se référera également aux compétences exigibles en fin de 3^{ème} (BO de 1998, applicable jusqu'en 2012).

b) l'entretien

(Document support : site de l'académie de Créteil, Année scolaire 2001-2002, Groupe de travail A.I).

Il s'agit de faire connaissance avec l'élève, de déceler ses représentations de ses points forts et de ses points faibles, de le faire réfléchir sur ses méthodes de travail. Que l'entretien soit individuel ou collectif, sa durée dépassera rarement le quart d'heure. Pour le préparer, le professeur aura demandé à l'élève de réfléchir à un certain nombre de questions : attitude face au travail, travail personnel à la maison, temps consacré aux devoirs, points forts, points faibles, besoins et attentes... Voir repérages grille élèves :

 [Repérages individualisés - grille élève](#) (PDF de 31.1 ko)
Stage E PG - février 2008

Pendant l'heure d'aide individualisée : la mise en œuvre

(Document support : Marie-Françoise Leudet, site de l'académie de Versailles)

Il s'agit de concevoir des activités différentes de celles menées en classe entière qui vont permettre la mise en place des compétences que l'on cherche à construire

Un principe peut être retenu : la pédagogie du détour, à relier à la notion d'individualisation. En construisant une séance en **amont** de la séance en classe entière, on mettra les élèves en projet et en confiance. Il n'en est pas moins nécessaire que chaque séance d'une heure ait sa propre unité, sa globalité en elle-même. Il va donc s'agir de trouver une activité qui prenne sens dans l'heure, qui puisse bien sûr se poursuivre mais qui permette qu'à la fin de l'heure, il se soit passé quelque chose d'identifiable. On peut tout aussi bien envisager de situer la séance en aval pour tirer profit de ce qui a commencé à émerger.

À partir de ces principes, on peut concevoir des séances ou des séquences d'aide individualisée autour des trois grands domaines que sont la lecture, l'écriture et l'oral (exemples de productions réalisées au cours du stage :

 [Séquences - petits groupes](#) (PDF de 56.5 ko)

● Prolongements

Même si la question n'a pu être abordée au cours des deux journées de stage faute de temps, l'aide individualisée doit permettre de développer des compétences transversales donc transférables dans les autres disciplines.

● Ressources en ligne

La revue **Education et formations** de la DEP a consacré un dossier à l'aide individualisée dans le n° 65 de Janvier-juin 2003. Numéro en ligne sur le [site du Ministère](#) 

Des articles sur la notion d'individualisation et la pédagogie du détour sont également consultables sur le [site des Lettres de l'académie de Versailles](#) 

Gérard Dépinoy, LGT Palissy, Saintes
Agnès Sargeni, LP Paul Guérin, Niort